ASSEMBLEE GENERALE des Caisses du Crédit Mutuel Notice du vote électronique

Introduction

Dans le respect des valeurs mutualistes et coopératives, les sociétaires peuvent depuis 2022 voter électroniquement, dans le cadre de l'Assemblée générale de leur Caisse de Crédit Mutuel.

Vous pouvez voter en ligne à travers la banque à distance ou votre application mobile Crédit Mutuel.

Vous conservez la possibilité de voter dans votre Caisse ou durant votre Assemblée Générale avec un bulletin papier.

Vous pouvez consulter le texte des résolutions, le bilan et compte de résultat depuis votre application mobile ou votre accès banque à distance.

Ces informations restent également disponibles dans votre Caisse.

Processus de vote

• Organisation :

Le bureau de l'assemblée générale est constitué par :

- Le Président de l'Assemblée
- Le Secrétaire
- Les 2 Scrutateurs

Il est en charge du bon déroulement des votes.

• Durée du vote :

Les dates de vote ont été communiquées par votre Caisse.

Un décompte vous indique le temps qu'il vous reste pour voter. Il est disponible dans votre espace banque à distance afin de vous informer du délai de vote restant.

Le vote en ligne se clôture la veille de l'AG. Le dépouillement des votes, électroniques et papier sera réalisé après l'assemblée générale.

• Conservation et protection des données :

Les données à caractère personnel recueillies font l'objet d'un traitement informatisé visant à décompter les votes. Ce traitement est fondé sur le respect d'une obligation légale (article L. 512-81 du code monétaire et financier). Il peut donner lieu à l'exercice de droits, notamment le droit d'accès,

d'effacement, de rectification, dans les conditions décrites dans les Conditions Générales de Banque auxquelles vous avez souscrit et disponibles aux guichets et sur le site internet de la Banque.

Pour exercer l'un de ces droits, les personnes physiques dont les données ont été recueillies peuvent écrire à l'adresse suivante : MONSIEUR LE DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES, 63 chemin Antoine Pardon, 69814 TASSIN CEDEX. Elles ont le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) 3 Place de Fontenoy TSA 80715 75334 PARIS CEDEX 07.

Comment Voter

En Ligne ou sur application

Si vous consultez régulièrement vos comptes.

Connectez-vous à vos comptes en ligne sur :

Connexion à votre Espace Client - Crédit Mutuel (creditmutuel.fr)

Ou sur l'application Crédit Mutuel

Vous avez pour cela besoin de votre propre identifiant et code personnel.

Un accès direct au vote vous est proposé.

Si vous n'avez jamais utilisé votre compte en ligne (ou perdu/oublié votre code confidentiel).

- 1. Connectez-vous sur Connexion à votre Espace Client Crédit Mutuel (creditmutuel.fr)
- 2. Renseignez votre identifiant et cliquez sur « code d'accès oublié »
- 3. En fonction de votre situation, cliquez sur le lien et compléter le formulaire.

Vous pouvez également obtenir ce code en contactant votre agence.

En Caisse

Rendez-vous dans votre Caisse de Crédit Mutuel, à l'accueil ou avec votre conseiller, votez les résolutions de votre Assemblée Générale en complétant un bulletin de vote papier.

Une pièce d'identité pourra vous être demandée pour vérifier votre qualité de sociétaire.

Même à distance votre voix compte

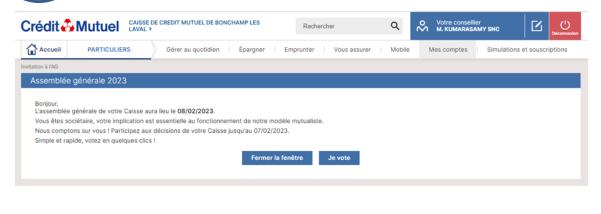


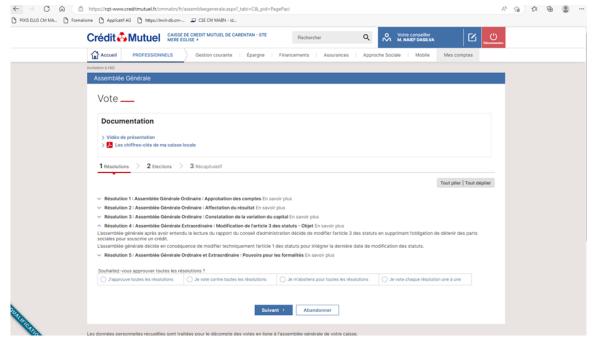
J'accède à mon espace



2

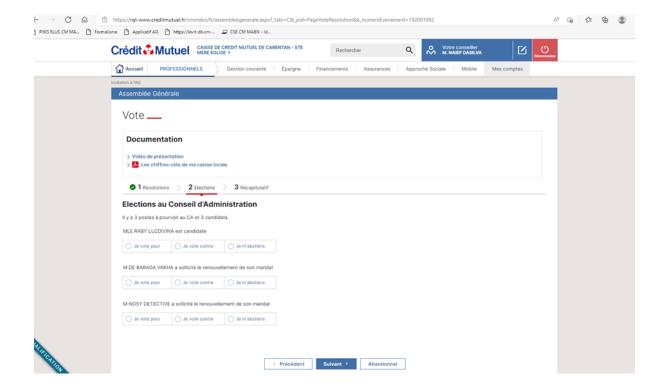
Accès direct au vote





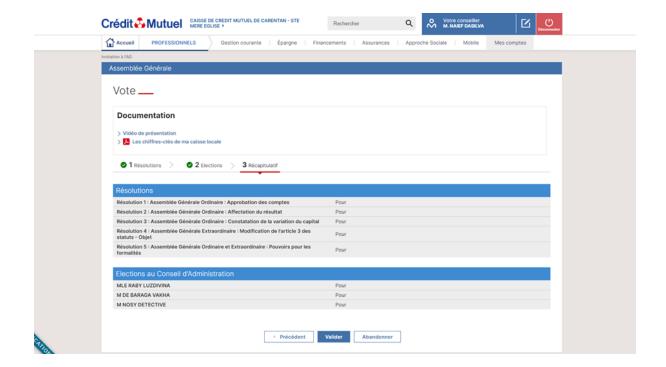
3

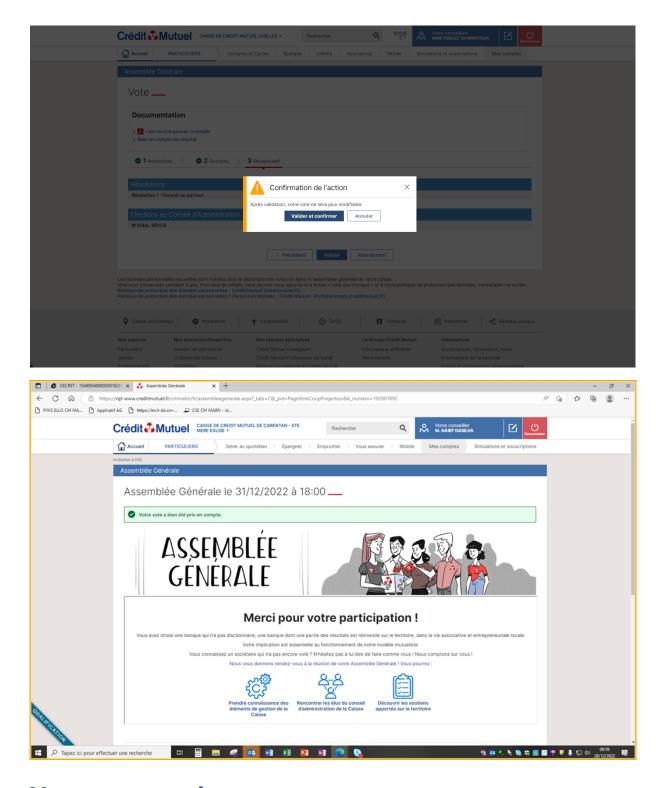
Résolution et mandat des administrateurs



4

Synthèse des votes et validation





Vos correspondants

En cas de besoin, contactez votre conseiller